

Twitter accusé de «censurer» des membres du FN et menacé de procès

Mis à jour le 19/07/2017 à 16:22



Jean Messiha responsable du programme du FN pendant la présidentielle. Crédits photo : JOEL SAGET/AFP

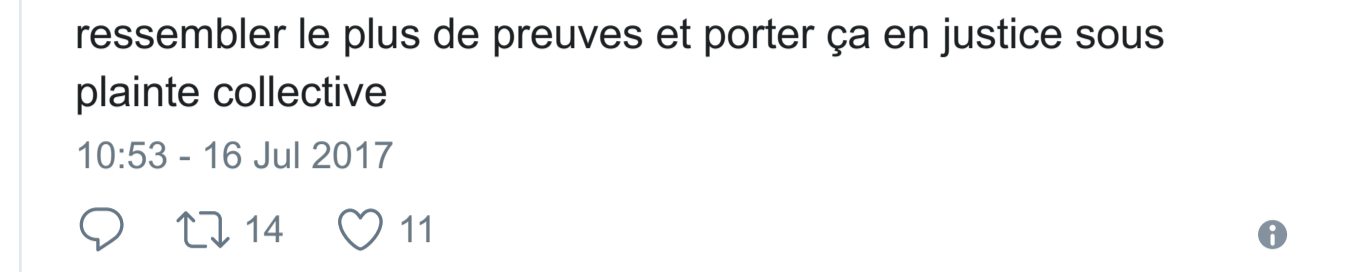
LE SCAN POLITIQUE - Des remontrances similaires avaient émergé parmi les soutiens du FN au moment de l'élection présidentielle bien que l'entreprise dément toute volonté de censure politique.

Le site de micro-blogging exercerait-il secrètement une pression politique sur certains de ses usagers? Rien ne permet d'accréditer cette thèse. Pourtant, la rumeur continue de courir depuis l'élection présidentielle parmi les soutiens de Marine Le Pen, et reprend de l'ampleur ces derniers jours. Ces derniers jugent qu'on leur retire des abonnés (les «followers», NDLR), lorsque leurs messages sont trop virulents. Et comme l'illustre ces derniers jours Jean Messiha, énarque en charge du programme de la candidate du Front national pour la présidentielle, cette croyance a la peau dure, malgré les démentis et explications apportées. «On me signale que Twitter recommence à désabonner intempestivement les abonnés de mon compte. De quoi ont-ils peur pour en arriver là ?

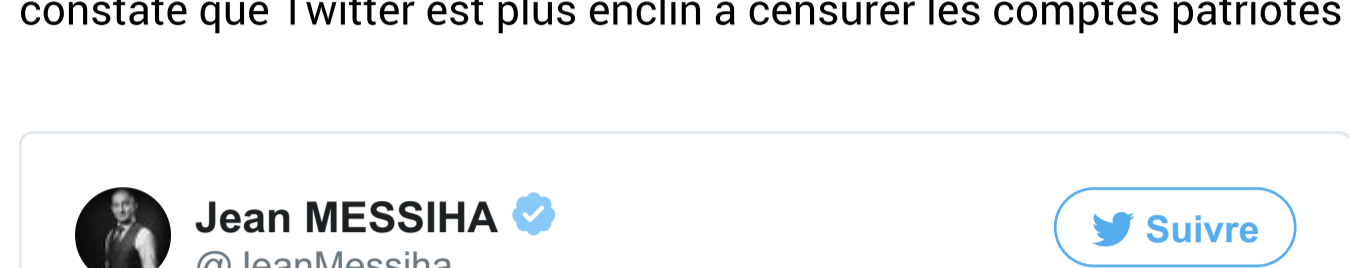
10:13 - 12 Jul 2017

231 235

Jean Messiha en est persuadé, ce n'est pas la première fois qu'il fait l'objet d'une telle politique de discrimination de la part de Twitter: il assure avoir ainsi perdu 250 abonnés à la veille de la présidentielle dans les mêmes conditions. «Il faut rassembler le plus de preuves et porter ça en justice sous plainte collective», a-t-il lancé à l'attention d'autres militants frontistes convaincus de subir le même sort.



Au Figaro, il précise encore ce mardi 18 juillet: «Je dispose de centaines de témoignages, preuves à l'appui, d'une censure sournoise mais réelle. J'étudie avec mon avocat la suite à donner». Et l'énarque de préciser: «Je n'ai pas de preuves techniques, mais je dispose d'un faisceau de témoignages qui rapportent des comptes bloqués , et des retweets empêchés. Je comprends la censure des contenus illicites ou choquants par Twitter, force est de constater que ça se concentre toujours sur la patriosphère, et sur ceux qui véhiculent des propos critiques contre Macron ou contre le mondialisme». Selon lui, tout porte donc à croire que le réseau social aurait bien choisi un camp: «je constate que Twitter est plus enclin à censurer les comptes patriotes que ceux des islamistes!», fustige encore le frontiste.



09:14 - 18 Jul 2017

34 50

Twitter dément toute censure politique

Si les désabonnements massifs existent, ils ne sont pourtant pas du tout l'objet d'une action politique décidée par Twitter pour nuire au FN. L'entreprise procède régulièrement à des campagnes de blocage de comptes dont les messages sont envoyés automatiquement, afin d'enrayer la prolifération des faux comptes et des robots. Les comptes visés sont ainsi invités par Twitter à confirmer leur identité, à l'aide d'un numéro de téléphone par exemple. De tels comptes qui relayaient des messages automatiques avaient effectivement été suspendus pendant la campagne présidentielle, au moment des «Macron Leaks» notamment, pour limiter leur influence de nature à biaiser les «Trending topics» (tendances du jour, NDLR).

Par ailleurs, certains comptes peuvent avoir été suspendus après un signalement pour avoir relayé des contenus problématiques voire illicites, ou sur la demande d'autorités légales. Interrogé par Libération en mai dernier, Twitter France expliquait (http://www.liberation.fr/politiques/2017/05/09/la-fachosphere-censure-sur-twitter-et-facebook-avant-le-second-tour_1568099): «Si nous recevons une demande valide et proportionnée d'une autorité, il peut être nécessaire d'activement restreindre l'accès à certains contenus dans un pays en particulier.» Un autre «Twitter gate» avait alors déjà agité les soutiens du FN, qui croyaient assister à «un ménage politique» pré-électoral. Quant au cas particulier de Jean Messiha, aucune autre précision ne sera donnée, Twitter ayant pour politique systématique de ne pas commenter les cas individuels. À noter également que l'entreprise publie deux fois par an un rapport sur la transparence dans lequel elle détaille les requêtes des autorités.

Ce n'est pas la première fois qu'un cadre FN préjuge de l'hostilité politique d'une grande firme high-tech à son encontre. En mars dernier, le député Gilbert Collard avait assuré être espionné par son téléphone portable (<http://www.lesinrocks.com/2017/03/news/gilbert-collard-croit-etre-sur-ecoute-apres-avoir-entendu-siri/>). «Moi je suis sur écoute, je le sais, parce que mon téléphone de temps en temps se déclenche tout seul et me dit, c'est incroyable mais vrai, il me dit: 'Répétez ce que vous venez de dire', avait-il expliqué sur Radio Classique - Paris Première. L'avocat avait en réalité activé le service Siri, une application informatique de commande vocale qui comprend les instructions verbales développées pour les iPhone d'Apple.

Marc de Boni